

En 2020-2021, 1 650 000 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DROM, soit une hausse de 0,9% en un an. En incluant les établissements expérimentaux, cet effectif s'élève à 1 696 000.

À périmètre universitaire strict, les inscriptions en cursus licence (61% des inscriptions universitaires) continuent leur progression (+1,7%) : en licence générale, elles augmentent de 5,6%. Cette hausse est liée à la forte augmentation des néo-bacheliers (+4,8%) et à la création des licences accès santé (LAS) où 13 000 étudiants sont inscrits en première année.

En cursus master (35% des inscriptions), le nombre d'étudiants reste stable (-0,1%). En master LMD, filière où sont inscrits près de six étudiants sur dix de ce cursus, le nombre d'étudiants progresse légèrement (+0,8%), malgré la baisse des effectifs en première année (-1,7%), notamment dans les masters dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation MEEF (-5,7%). Le nombre d'étudiants en formation d'ingénieurs diminue légèrement (-1,2%), après plus de dix années de hausse.

Les effectifs d'étudiants inscrits en cursus doctorat, quant à eux, continuent à diminuer (-2,3%). Dans le contexte de la crise sanitaire, le nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale (190 000) diminue de 6,0% et représente 11,5% des étudiants universitaires (-0,9 point).

Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2020-2021

En 2020-2021, 1 650 000 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DROM, hors inscriptions simultanées en licence et en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (tableau 1), soit une hausse de 0,9% en un an (après +1,3% en 2019-2020) : 1 014 000 sont inscrits en cursus licence, dont 122 000 en IUT ; 582 000 sont inscrits en

cursus master et 54 000 en cursus doctorat (encadré champ, source et définition).

Si l'on inclut les établissements membres ou composantes des regroupements universitaires (établissements expérimentaux) créés depuis l'année universitaire 2019-2020, cela porte à 1 696 000 le nombre d'étudiants inscrits dans les universités françaises, soit 46 000 étudiants

TABLEAU 1 - Etudiants inscrits à l'université en 2020-2021 selon le cursus

Cursus		Effectifs 2019-2020	Effectifs 2020-2021	Répartition	Évolution
Cursus licence	Licence LMD	760 689	799 812	48,5%	5,1%
	Licence générale	708 586	747 950	45,3%	5,6%
	dont santé	202	0	0,0%	ns
	Licence professionnelle	52 103	51 862	3,1%	-0,5%
	dont santé	71	38	0,0%	ns
	Autres diplômes	115 042	29 572	1,8%	-74,3%
	dont santé	69 659	53 633	3,3%	-23,0%
dont DAEU et capacité en droit	9 790	9 387	0,6%	-4,1%	
IUT	121 734	121 690	7,4%	0,0%	
Total cursus licence		997 465	1 014 094	61,5%	1,7%
Cursus master	Master LMD	325 756	328 282	19,9%	0,8%
	Autres diplômes	61 178	58 723	3,6%	-4,0%
	dont formations d'ingénieurs	32 860	32 468	2,0%	-1,2%
	dont santé	162 907	162 481	9,8%	-0,3%
Total cursus master		582 701	581 954	35,3%	-0,1%
Cursus doctorat	Disciplines générales	53 914	52 798	3,2%	-2,1%
	Disciplines de santé	1 270	1 132	0,1%	ns
	Total cursus doctorat	55 184	53 930	3,3%	-2,3%
Ensemble	Périmètre strict	1 635 350	1 649 978	100,0%	0,9%
	Périmètre EE*	1 675 091	1 695 975		

* Cette ligne inclue les effectifs des neuf établissements expérimentaux (EE), créés depuis 2020, comportant des formations universitaires. Sont comptabilisés au sein de ces regroupements les établissements membres et composantes ; les établissements associés ne sont pas pris en compte ici. Les établissements membres et composantes sont des écoles d'ingénieurs, des établissements artistiques et culturels, des établissements sanitaires et sociaux... (encadré 1)

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SiES / Système d'information SISE

supplémentaires par rapport au périmètre universitaire strict (*encadré Les universités françaises y compris les établissements expérimentaux*). Plus des trois quarts de ces derniers sont en cursus master, principalement en sciences.

Le périmètre incluant ces nouveaux ensembles universitaires évolue régulièrement, les établissements expérimentaux continuant à se créer et/ou à se développer. Aussi, afin, notamment, de pouvoir opérer des comparaisons à champ constant, le choix a été fait, dans cette note, de se concentrer sur le périmètre universitaire strict.

Les inscriptions en cursus licence en augmentation avec une hausse très marquée en licence générale

Le nombre d'étudiants inscrits en cursus licence progresse de 1,7 % en un an et représentent 61,5 % des inscriptions à l'université à la rentrée 2020 (+0,5 point en un an). Dans ce cursus, plus de huit étudiants sur dix sont inscrits en disciplines générales (82,7 %), 12,0 % à l'IUT et 5,3 % en santé (hors licence avec accès santé – L.AS) (*tableau 2a*). Le nombre d'étudiants inscrits en licence générale (748 000) augmente de 5,6 % entre

Encadré 1 : Les universités françaises y compris les établissements expérimentaux

Depuis 2019-2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance du 12 décembre 2018 sur les établissements expérimentaux (EE). Au sein de ces nouvelles universités, sont désormais intégrés des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces universités expérimentales. Cette évolution implique un double chiffrage du nombre d'inscriptions selon le périmètre retenu, le contour historique (périmètre strict) ou le nouveau (périmètre y compris EE). Par ailleurs, d'autres établissements ou organismes de recherche participent aux nouveaux ensembles universitaires par association ou partenariat, mais ce périmètre plus large encore n'est pas adopté dans cette publication. On dénombre neuf universités expérimentales (hors institut polytechnique de Paris) : « Université de Grenoble Alpes », « Université Côte d'Azur », « Université Paris Saclay », « Université de recherche Paris Sciences et Lettres », « Université de Paris », « Université Gustave Eiffel », « CY Cergy Université », « Université Polytechnique des Hauts de France » et « Université Clermont-Auvergne » (*annexe*).

En incluant les établissements expérimentaux, 1 696 000 étudiants sont inscrits dans les universités de France, soit 46 000 étudiants supplémentaires par rapport au périmètre universitaire strict (*tableaux 2*). Parmi ces derniers, près de huit sur dix sont en cursus master, principalement en sciences et en sciences économiques et de gestion.

En comparaison avec le périmètre universitaire strict, la répartition disciplinaire des inscrits sur champ complet diffère quelque peu : leur part est plus importante en sciences (24,1 % contre 22,9 %) et moins importante en arts-lettres-langues-sciences humaines et sociales (31,7 % contre 32,3 %) alors qu'elle est quasiment inchangée en STAPS (3,7 % contre 3,8 %) et en économie-gestion-AES (14,7 % contre 14,6 %). Le nombre de nouveaux entrants en première année, sur ce champ élargi, est de 335 100 en 2020-2021, soit 2 600 étudiants de plus que sur le champ universitaire strict. La part des étudiants étrangers en mobilité internationale (11,7 %) est très légèrement supérieure (+0,2 point) et celle des femmes (58,3 %) un peu plus faible (-0,4 point) (*tableaux 5 et 4*).

les rentrées 2019 et 2020. Quatre étudiants sur dix du cursus licence hors IUT et santé sont inscrits en première année de licence générale (39,6 %) (*tableau 2b*). Les deuxième

et troisième années de licence générale représentent la même proportion d'inscrits dans ce cursus (respectivement 25,2 % et 24,5 %).

TABLEAU 2A - Répartition par grands champs disciplinaires en 2020-2021

		Disciplines générales					STAPS	Interdisciplinaire	Santé	Total général
		Droit, sciences politiques	Économie, gestion, AES	Arts, lettres, langues, SHS	Sciences					
Cursus licence	Effectifs totaux	135 387	172 525	352 174	244 124	55 566	647	53 671	1 014 094	
	Évolution	5,1 %	1,3 %	3,1 %	4,7 %	3,7 %		-23,3 %	1,7 %	
	Répartition	13,4 %	17,0 %	34,7 %	24,1 %	5,5 %	0,1 %	5,3 %	100,0 %	
	dont effectif en IUT	2 747	46 872	11 542	60 529	0	0	0	121 690	
	Répartition	2,3 %	38,5 %	9,5 %	49,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	
Cursus master	Effectifs totaux	76 942	65 144	163 537	107 930	5 920	0	162 481	581 954	
	Évolution	0,3 %	-3,3 %	0,7 %	0,4 %	3,1 %		-0,3 %	-0,1 %	
	Répartition	13,2 %	11,2 %	28,1 %	18,5 %	1,0 %	0,0 %	27,9 %	100,0 %	
	y compris EE*	77 642	71 745	166 127	133 569	6 056	9	162 481	617 629	
	Effectifs totaux	6 359	2 843	17 727	25 302	567	0	1 132	53 930	
Cursus doctorat	Évolution	-2,3 %	-1,8 %	-2,8 %	-1,7 %	8,0 %		-10,9 %	-2,3 %	
	Répartition	11,8 %	5,3 %	32,9 %	46,9 %	1,1 %	0,0 %	2,1 %	100,0 %	
	y compris EE*	6 416	3 069	18 555	27 529	567	0	1 132	57 268	
	Effectifs totaux	218 688	240 512	533 438	377 356	62 053	647	217 284	1 649 978	
	Évolution	3,1 %	-0,1 %	2,1 %	3,0 %	3,7 %		-7,2 %	0,9 %	
Ensemble	Répartition	13,3 %	14,6 %	32,3 %	22,9 %	3,8 %	0,0 %	13,2 %	100,0 %	
	dont nouveaux bacheliers	39 459	47 761	88 914	66 389	18 826	414	26 983	288 746	
	Évolution	7,5 %	4,8 %	10,0 %	13,5 %	4,8 %		-24,8 %	4,8 %	
	Répartition	13,7 %	16,5 %	30,8 %	23,0 %	6,5 %	0,1 %	9,3 %	100,0 %	
	Effectifs totaux y compris EE*	219 512	248 759	538 385	408 641	62 738	656	217 284	1 695 975	

* EE : établissements expérimentaux (*tableau 1 et encadré 1*)
Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGÉ
Champ : France métropolitaine + DROM
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 2B - Répartition par discipline et cursus LMD des effectifs universitaires en 2020-2021 pour les disciplines générales (hors IUT et santé)

Cursus	Droit, sciences politiques	Administration économique et sociale (AES)	Sciences économiques - gestion (hors AES)	Pluri-droit - sciences économiques - AES	Total économie, gestion, AES	Langues	Arts - lettres - sciences du langage	Sciences humaines et sociales	Pluri-lettres - langues - sciences humaines	Total Arts, lettres, langues, SHS	Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	Sciences fondamentales et applications	Pluri-sciences	Total sciences	STAPS	Interdisciplinaire	Total	
Cursus licence	DAEU ou capacité en droit	2 349					5 542			5 542	0	1 496	0	1 496			9 387	
	Licence générale niveau 1	55 345	13 408	24 656	2 312	40 376	45 971	70 787	2 677	146 573	20 892	34 154	10 361	65 407	23 893	210	331 804	
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	36 990	8 798	16 560	1 517	26 875	26 628	15 079	40 993	1 549	84 249	13 611	18 251	6 077	37 939	18 248	82	204 363
	Licence générale niveau 2	36 492	7 856	19 060	94	27 010	24 535	15 604	45 792	905	86 836	18 363	25 366	1 903	45 632	14 990		210 950
	Licence générale niveau 3	32 419	7 490	21 905		29 395	21 108	14 888	46 334	751	83 081	17 341	28 480	1 195	47 016	13 285		205 196
	Licence professionnelle	2 138	715	22 196		22 911	60	888	4 906		5 854	3 278	16 958	0	20 236	685		51 824
	Autres diplômes	3 897	1 135	4 785	41	5 961	4 389	3 442	3 860	1 055	12 746	770	2 005	1 033	3 808	2 723	437	29 572
	<i>dont nouveaux bacheliers</i>	83		523	36	559	43	44	293	25	405	46	211	174	431	578	332	2 388
	Effectifs	132 640	30 604	92 602	2 447	125 653	96 063	67 502	171 679	5 388	340 632	60 644	108 459	14 492	183 595	55 566	647	838 733
	Évolution	5,2%	12,2%	-0,2%	0,3%	2,6%	3,9%	0,8%	5,0%	-25,3%	3,2%	11,3%	4,1%	-2,6%	5,8%	3,7%		4,1%
Effectifs y compris EE*	132 707	30 618	94 008	2 447	127 073	96 063	67 893	172 817	5 388	342 161	60 644	111 878	14 492	187 014	56 115	647	845 717	
Formation d'ingénieur												32 468		32 468			32 468	
<i>dont nouveaux bacheliers</i>												2 451		2 451			2 451	
Master MEEF niveau 1								26 486		26 486							26 486	
Master LMD (hors MEEF) niveau 1	24 015	471	24 428	396	25 295	7 933	9 690	27 590	1 988	47 201	11 154	20 232	593	31 979	2 849		131 339	
Master MEEF niveau 2								26 659		26 659							26 659	
Master LMD (hors MEEF) niveau 2	23 188	323	32 769	340	33 432	7 584	8 743	28 534	1 568	46 429	13 879	23 812	564	38 255	2 494		143 798	
Autres diplômes	29 739	1 183	5 169	65	6 417	1 473	2 024	12 769	496	16 762	663	4 098	467	5 228	577		58 723	
<i>dont nouveaux bacheliers</i>	1 094												3	3			1 097	
Effectifs	76 942	1 977	62 366	801	65 144	16 990	20 457	122 038	4 052	163 537	25 696	80 610	1 624	107 930	5 920		419 473	
Évolution	0,3%	-33,3%	-1,9%	-4,2%	-3,3%	2,3%	2,4%	0,3%	-1,8%	0,7%	0,9%	0,1%	7,2%	0,4%	3,1%		-0,1%	
Effectifs y compris EE*	77 642	1 977	68 967	801	71 745	17 245	20 752	123 833	4 297	166 127	26 665	104 914	1 990	133 569	6 056	9	455 148	
Doctorat d'université	6 327	7	2 765		2 772	1 967	4 590	10 903		17 460	10 139	14 512		24 651	553		51 763	
Habilitation à diriger des recherches	32		71		71	30	47	153	37	267	185	321	145	651	14		1 035	
Effectifs	6 359	7	2 836		2 843	1 997	4 637	11 056	37	17 727	10 324	14 833	145	25 302	567		52 798	
Évolution	-2,3%	0,0%	-1,8%		-1,8%	0,1%	-3,8%	-2,6%	-41,3%	-2,8%	-1,6%	-1,9%	4,3%	-1,7%	8,0%		-2,1%	
Effectifs y compris EE*	6 416	7	3 062		3 069	1 997	4 710	11 807	41	18 555	10 737	16 647	145	27 529	567		56 136	
Ensemble des disciplines générales	215 941	32 588	157 804	3 248	193 640	115 050	92 596	304 773	9 477	521 896	96 664	203 902	16 261	316 827	62 053	647	1 311 004	
<i>dont nouveaux bacheliers</i>	38 167	8 798	17 063	1 553	27 434	26 671	15 123	41 286	1 574	84 654	13 657	20 916	6 251	40 824	18 826	414	210 319	
Évolution	7,7%	21,0%	2,1%	13,9%	8,2%	9,4%	12,1%	11,0%	-1,9%	10,4%	47,6%	7,6%	22,4%	20,8%	4,8%		11,1%	
Évolution	3,2%	7,7%	-0,9%	-0,9%	0,5%	3,6%	0,9%	2,8%	-16,9%	2,2%	6,9%	2,1%	-1,7%	3,3%	3,7%		2,5%	
Effectifs y compris EE*	216 765	32 602	166 037	3 248	201 887	115 305	93 355	308 457	9 726	526 843	98 046	233 439	16 627	348 112	62 738	656	1 357 001	

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré 1)

Note : Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé. Les nouveaux bacheliers en cursus master sont entrés post-baccalauréat en formation de niveau master. Exemple : 1^{re} année de formation d'ingénieur en 5 ans.

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Malgré la forte réussite au baccalauréat à la session 2020, le nombre d'étudiants inscrits en première année de licence à la rentrée 2020 augmente faiblement (+0,8%). En effet, si les nouveaux bacheliers inscrits à l'université sont plus nombreux en 2021 (cf. *supra*), la réussite a été aussi plus élevée à l'université, où les étudiants ont été relativement moins nombreux à redoubler ou à se ré-orienter dans une autre licence à l'issue de leur première année de licence (L1). En conséquence, la part des nouveaux bacheliers en L1 a progressé de 6 points, pour s'établir à 61,6 % en 2020-2021, et celle des étudiants redoublants ou ré-orientés, qui représentent 18,6 % des inscriptions en L1 à la rentrée 2020, a baissé d'autant. Le constat est le même en deuxième et troisième années : les taux de passage en niveau supérieur augmentent et ceux de redoublement diminuent. La part des étudiants qui étaient déjà en deuxième année de licence (L2) en 2019-2020 (7,8 % des inscrits) a été divisée par deux ; en L3, cette part, de 8,7 % à la rentrée 2020, a baissé de

5,6 points. Cependant à la rentrée 2020 sont arrivés en L3 et en L2 les bacheliers de 2018 et 2019 particulièrement nombreux du fait de la natalité du début des années 2000. *In fine*, les inscriptions augmentent de 9,1 % en L2 et de 10,3 % en L3.

En cursus licence hors IUT et santé, 6,2 % des étudiants sont en licence professionnelle (51 800 étudiants). La part de cette dernière formation est trois fois plus importante en économie-gestion-AES (18,2 %) et quasiment deux fois en sciences (11,0 %). Elle concerne toujours très peu d'étudiants de STAPS, discipline où la première année de licence regroupe près de la moitié des inscriptions du cursus (43,0 %).

Les formations universitaires permettant d'accéder aux études supérieures (le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – DAEU – et la capacité en droit) comptent 9 400 inscriptions, soit 1,1 % des étudiants en cursus licence hors IUT et santé. Les effectifs dans ces formations décroissent légèrement depuis plus de dix ans (9 800 à la rentrée 2019). Trois disciplines regroupent

la totalité de ces étudiants : 16 % sont en sciences, 25 % en droit-sciences politiques et 59 % en arts-lettres-sciences du langage, discipline dans laquelle ils représentent une plus grande proportion des inscriptions du cursus licence en disciplines générales (8,2 %).

En cursus licence, la structure des inscriptions par grand champ disciplinaire reste stable et ce, depuis plusieurs années : les étudiants sont relativement plus nombreux à s'inscrire en arts-lettres-langues-sciences humaines et sociales (35 %) et, dans une moindre mesure, en sciences (24 %). Leur part est un peu plus élevée en économie-gestion-AES (17 %) qu'en droit-sciences politiques (13 %). Enfin, plus de 5,0 % des étudiants de cursus licence sont inscrits en STAPS et autant dans les disciplines de santé (*tableau 2a*).

En IUT, les inscriptions stagnent, dans le secteur de la production (-0,5 %) comme dans celui des services (+0,3 %) (*tableau 2c*). Ce dernier secteur concentre toujours presque trois étudiants sur cinq (57,5 %).

TABLEAU 2C - Répartition par spécialité de DUT des effectifs universitaires en 2020-2021 pour les IUT (cursus licence)

		DUT 1 ^{re} année	DUT 2 ^e année	Effectifs	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution
DUT secteur de la production	Chimie	1 871	1 528	3 399	-0,9 %	1 430	0,0 %
	Génie biologique	3 548	3 215	6 763	0,1 %	2 884	4,6 %
	Génie chimique - génie des procédés	703	576	1 279	1,7 %	487	5,9 %
	Génie civil - construction durable	2 919	2 365	5 284	-0,3 %	2 379	-0,6 %
	Génie électrique et informatique industrielle	4 553	3 520	8 073	-0,2 %	3 404	0,5 %
	Génie industriel et maintenance	1 173	1 004	2 177	0,0 %	907	3,4 %
	Génie mécanique et productique	4 134	3 511	7 645	-0,8 %	3 376	5,1 %
	Génie thermique et énergie	1 175	953	2 128	2,8 %	933	5,8 %
	Hygiène sécurité environnement	1 018	837	1 855	2,3 %	814	4,8 %
	Mesures physiques	2 516	2 176	4 692	-1,2 %	1 860	-3,1 %
	Packaging, emballage et conditionnement	185	176	361	-1,6 %	144	-2,0 %
	Qualité logistique industrielle et organisation	1 100	1 004	2 104	-1,7 %	776	-2,0 %
	Réseaux et télécommunications	1 712	1 417	3 129	-1,9 %	1 333	-4,5 %
	Sciences et génie des matériaux	655	487	1 142	-3,2 %	475	-5,0 %
Statistique et informatique décisionnelle	792	653	1 445	5,5 %	533	3,7 %	
Post-DUT			251	-32,3 %			
Total IUT secteur de la production		28 054	23 422	51 727	-0,5 %	21 735	1,4 %
DUT secteur des services	Carrières juridiques	1 524	1 223	2 747	1,0 %	1 292	3,7 %
	Carrières sociales	1 957	1 663	3 620	1,0 %	1 243	4,0 %
	Gestion administrative et commerciale des organisations	1 240	1 102	2 342	2,1 %	999	1,7 %
	Gestion des entreprises et des administrations	10 985	9 421	20 406	1,3 %	9 128	4,2 %
	Gestion logistique et transport	1 572	1 334	2 906	1,1 %	1 175	8,3 %
	Information communication	1 833	1 827	3 660	-2,2 %	1 343	1,1 %
	Informatique	4 716	4 079	8 795	-2,2 %	3 830	1,4 %
	Métiers du multimédia et de l'internet	2 206	2 014	4 220	3,2 %	1 674	0,7 %
Techniques de commercialisation	11 026	9 732	20 758	1,2 %	9 025	1,6 %	
Post-DUT			509	-37,3 %			
Total IUT secteur des services		37 059	32 395	69 963	0,3 %	29 709	2,7 %
Total		65 113	55 817	121 690	0,0 %	51 444	2,1 %

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE
 Champ : France métropolitaine + DROM
 Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

TABLEAU 2D - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2020-2021 pour les disciplines de santé

Cursus	Type de diplôme	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Pluri-santé	Effectifs
Licence	Diplômes de santé				42 303	42 303
	1 ^{re} année commune aux études de santé (PACES)				14 112	14 112
	PLURIPASS					
	Parcours accès spécifique santé (PASS)				28 191	28 191
	Licence professionnelle			38		38
	Licence générale niveau 1					
	Diplômes relevant du paramédical***	7 036				7 036
Autres diplômes		3 984	11	255	44	4 294
	Ensemble	11 020	11	293	42 347	53 671
Master	Diplômes de santé	92 028	8 538	21 863		122 429
	Diplôme d'État sage-femme	4 040				4 040
	Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire		8 224			8 224
	Diplôme d'État de docteur en médecine	49 714				49 714
	Diplôme d'État de docteur en pharmacie			20 564		20 564
	Diplôme d'études spécialisées (DES)	35 215	314	1 299		36 828
	Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)	1 540				1 540
	Capacité de médecine	1 519				1 519
	Diplômes relevant du paramédical***	13 458				13 458
	Autres diplômes	23 921	1 251	1 394	28	26 594
Ensemble		129 407	9 789	23 257	28	162 481
	Doctorat d'université	879	20	127		1 026
Doctorat	Habilitation à diriger des recherches	88	1	16	1	106
	Ensemble	967	21	143	1	1 132
Effectifs		141 394	9 821	23 693	42 376	217 284
Évolution		-1,6%	-3,1%	-0,2%	-25,0%	-7,2%
<i>dont nouveaux bacheliers*</i>		1 130		6	25 847	25 861
<i>Évolution</i>		43,2%		-60,0%	-26,4%	-24,8%
Effectifs y compris EE**		141 394	9 821	23 693	42 376	217 284

* nouveaux bacheliers en PASS

** EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré 1)

*** voir encadré 2 pour plus de détail

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Sept étudiants diplômés d'un diplôme universitaire de technologie sur dix poursuivent leurs études à l'université après un an et la moitié y sont toujours inscrits trois ans après l'obtention de leur diplôme.

En 2020-2021, 54 800 étudiants sont inscrits simultanément en licence et en CPGE. Les inscriptions parallèles en CPGE sont très majoritairement le résultat des conventions normalement généralisées entre les lycées possédant des CPGE et les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont les universités, même si certains étudiants de classes préparatoires peuvent s'inscrire d'eux-mêmes dans des licences de disciplines parfois très éloignées des disciplines dominantes de leur cursus en CPGE. Au regard de la population étudiante en CPGE, la part d'étudiants inscrits simultanément à l'université varie suivant la filière choisie : huit étudiants sur dix en CPGE littéraires ont une inscription universitaire (81 %) et six sur dix en CPGE économiques ou scientifiques (respectivement 63 % et 59 %).

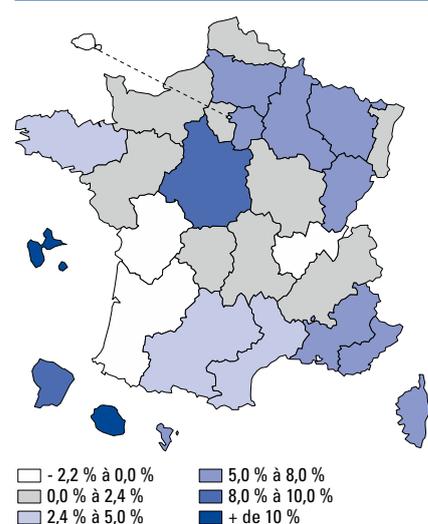
Une forte hausse des nouveaux entrants dans les DROM

Plus de 332 000 étudiants sont entrés pour la première fois en première année à l'université en 2020-2021, effectif en augmentation de 2,4 % en un an. Des disparités existent entre académies de France métropolitaine : dans l'académie de Lyon, le nombre de nouveaux entrants diminue de 2,1 % quand il augmente de 9,1 % dans celle d'Orléans-Tours. Il reste stable dans six académies : Paris, Grenoble, Versailles, Nantes, Dijon et Clermont-Ferrand. Les inscriptions de néo-entrants augmentent très fortement dans les DROM : +10,6 %. L'académie de Guadeloupe enregistre la plus forte hausse annuelle de nouveaux entrants, soit 12,1 % (carte).

Près de 5 % de nouveaux bacheliers supplémentaires à la rentrée 2020

Près de 87 % des néo-entrants à l'université sont des néo-bacheliers, part en

CARTE - Évolution des nouvelles inscriptions en première année en 2020-2021 par université et par académie



Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

augmentation de 1,9 point en un an. La crise sanitaire a fortement impacté le déroulement de la session 2020 du baccalauréat et le taux de réussite a connu une hausse exceptionnelle. Le nombre de lauréats a

donc très nettement augmenté : +8,2 % par rapport à la session 2019 (tableau 3). La hausse du nombre de lauréats est un peu plus marquée pour les bacheliers professionnels (+8,7 %) et technologiques (+8,5 %) que pour les bacheliers généraux (+7,8 %). L'augmentation du nombre de néo-bacheliers à l'université (+4,8 %) reste cependant en deçà de celles des bacheliers, quelle que soit la série de baccalauréat : +7,7 % pour les bacheliers professionnels (+800), +3,2 % pour les bacheliers technologiques (+1 400) et +5,0 % pour les bacheliers généraux (+11 100) entre 2019 et 2020.

Parmi les nouveaux bacheliers de la session 2020, quatre sur dix poursuivent leurs études à l'université (y compris IUT). Cette part est plus importante pour les bacheliers généraux (six sur dix), 14 % d'entre eux sont inscrits en IUT et 11 % en santé (hors L.AS). Les nouveaux bacheliers technologiques poursuivent moins souvent leurs études à l'université que les bacheliers généraux : trois néo-bacheliers technologiques sur dix y sont inscrits dont 40 % en IUT, voie prioritaire pour eux. Quant aux nouveaux bacheliers professionnels, pour qui l'orientation vers les sections de techniciens supérieurs (STS) est privilégiée, ils sont moins de 11 000 à être inscrits à l'université, dont seulement 6 % en IUT.

Au total, 288 700 nouveaux bacheliers se sont inscrits à l'université. Parmi eux, 51 400 sont en IUT, effectif en augmentation de 2,1 %.

La réforme de la santé dynamise les inscriptions en licence de sciences

L'évolution du nombre de nouveaux bacheliers inscrits en licence générale est plus ou moins marquée selon les disciplines. La croissance est forte en sciences (+22,3 %) et

TABLEAU 2E - Etudiants inscrits en première année de formation de santé permettant la préparation des concours des études longues de santé (L.AS, PACES et PASS) par discipline pour l'année universitaire 2020-2021

	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Part des nouveaux bacheliers
Droit, sciences politiques	1 397	2,5 %	78,0 %	74,2 %
Administration économique et sociale (AES)	130	0,2 %	74,6 %	73,1 %
Sciences économiques - gestion (hors AES)	786	1,4 %	60,8 %	68,6 %
Pluri-droit - sciences économiques - AES	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total Économie, gestion, AES	916	1,7 %	62,8 %	69,2 %
Langues	257	0,5 %	89,1 %	65,8 %
Arts - lettres - sciences du langage	283	0,5 %	87,3 %	50,2 %
Sciences humaines et sociales	1 346	2,4 %	83,9 %	67,3 %
Pluri-lettres - langues - sciences humaines	91	0,2 %	81,3 %	51,6 %
Total Arts - lettres - langues - sciences humaines	1 977	3,6 %	84,9 %	63,9 %
Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	4 477	8,1 %	74,3 %	75,5 %
Sciences fondamentales et applications	1 872	3,4 %	53,6 %	63,4 %
Pluri-Sciences	1 083	2,0 %	69,4 %	63,6 %
Total Sciences	7 432	13,5 %	68,4 %	70,7 %
STAPS	995	1,8 %	49,7 %	90,2 %
Total L.AS	12 717	23,1 %	70,1 %	71,5 %
Pluri-santé*	42 303	76,9 %	69,9 %	61,0 %
PASS	28 191	51,2 %	69,7 %	91,2 %
PACES	14 112	25,6 %	70,3 %	
Ensemble	55 020	100,0 %	70,0 %	63,5 %

* La discipline pluri-santé ne contient ici que les PASS et PACES
Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE
Champ : France métropolitaine + DROM
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

en arts-lettres-langues-sciences humaines (+10,6 %) alors qu'elle est plus modérée en STAPS (+5,1 %). En droit-sciences politiques ainsi qu'en économie-gestion-AES, le nombre de nouveaux bacheliers augmente de 8 %. Ces hausses s'expliquent pour partie par le meilleur taux de réussite au baccalauréat, mais également par la création de la licence avec parcours accès santé (L.AS). À la rentrée 2020, entrant en vigueur la réforme de l'accès aux études longues de santé : pour préparer les concours de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie ou kinésithérapie (MMOPK), les étudiants peuvent s'inscrire dans le Parcours Accès Santé Spécifique (PASS), pour passer par une année majoritairement dédiée à la préparation des concours, ou s'inscrire en licence dans

une discipline générale en suivant les enseignements d'une mineure¹ santé en plus de leur discipline dominante. Ces parcours spécifiques de licence (L.AS) permettent de diversifier le profil des candidats aux filières de santé. À la rentrée 2020, 9 000 néo-bacheliers sont inscrits dans une L.AS, soit 4,4 % des néo-bacheliers entrés en licence générale (tableau 2e). Si six néo-bacheliers sur dix en L.AS sont inscrits en sciences (58 %), ils sont également nombreux en arts-lettres-langues-sciences humaines (14 %) ainsi qu'en droit-sciences politiques (11 %) et un sur dix est en STAPS.

1. Certains étudiants sont également inscrits dans une licence de « sciences pour la santé » avec une majeure santé, licence spécifique non comptabilisée parmi les L.AS et proposée dans quelques universités seulement.

TABLEAU 3 - Effectifs et proportions de nouveaux bacheliers qui entrent à l'université

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Ensemble	
	2020	Rappel 2019	2020	Rappel 2019	2020	Rappel 2019	2020	Rappel 2019
Nombre de bacheliers à la session précédente	384 158	356 384	149 972	138 284	188 841	173 675	722 971	668 343
Universités	234 202	223 079	43 820	42 461	10 724	9 958	288 746	275 498
dont IUT	33 272	32 725	17 495	16 897	677	745	51 444	50 367
dont santé	25 967	33 707	843	1 734	173	464	26 983	35 905
Universités y compris EE*	236 404	224 944	43 939	42 545	10 770	9 977	291 113	277 466

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré 1)
Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE
Champ : France métropolitaine + DROM
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Les 9 000 néo-bacheliers inscrits en L.AS représentent plus d'un quart (26 %) des néo-bacheliers inscrits dans une formation donnant accès aux concours MMOPK, près de 26 000 étant inscrits en PASS.

À la rentrée 2020, l'université accueille près de 13 000 étudiants en première année de L.AS (71 % de néo-bacheliers), 28 000 en PASS (91 % de néo-bacheliers) et 14 000 en PACES, encore ouverte en 2020 pour accueillir les redoublants. Par ailleurs, parmi les néo-bacheliers 2019 qui étaient en PACES ou Pluripass en 2019-2020, 17,6 % sont inscrits en licence générale (hors L.AS), le plus souvent en L1, et 5 % sont en L.AS.

Parmi les étudiants inscrits en 1^{re} année de licence générale en 2020-2021, 62 % sont néo-bacheliers, 19 % étaient déjà inscrits en L1 l'année précédente (redoublement ou réorientation après avoir été inscrits dans une autre licence) et 3 % préparaient les concours de santé (PACES ou Pluripass) l'année précédente.

Hausse des inscriptions en deuxième année de master LMD

Le nombre d'étudiants inscrits en cursus master (y compris en santé), où sont inscrits 35,3 % des effectifs universitaires, stagne (-0,1 %) après une hausse de 0,5 % en 2019 ([tableau 2b](#)).

Plus de la moitié des étudiants de ce cursus sont inscrits en master LMD (56 %, 328 300 étudiants). Malgré la hausse en 2019-2020 des inscriptions en troisième année de licence (+2,4 %), le nombre d'étudiants inscrits en première année de master LMD (157 800) continue de baisser cette année : -1,7 % entre les rentrées 2019 et 2020, après -1,6 % entre 2019 et 2018 et -1,1 % entre 2018 et 2017.

La baisse des inscrits en première année de master (M1) est très accentuée dans les masters dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : -5,7 % en M1, soit 1 600 étudiants de moins. Les masters MEEF sont très spécifiques : créés à la rentrée 2013, les étudiants s'y préparent très majoritairement à l'enseignement (91,7 %), avec une légère prévalence de l'enseignement dans le premier degré (48,7 %) par rapport au second degré (43,0 %).

En master LMD hors MEEF, où sont inscrits 84 % des étudiants en master LMD, la baisse en première année (-0,9 %) s'explique par la mise en place tardive, dans certains établissements, en droit-sciences politiques, de la réforme du master de 2017. Cette réforme a déplacé la sélection d'entrée en seconde année de master (M2) à l'entrée en première année (M1). Les inscriptions diminuent de 12,7 % en M1 dans cette discipline, alors qu'elles progressent de 2,2 % dans les autres grandes disciplines.

Le nombre d'étudiants inscrits en cursus master LMD progresse légèrement (+0,8 %). La diminution des effectifs en M1 est compensée par la hausse des inscrits en deuxième année (+3,2 %). Parmi eux, 26 700 se préparent à l'enseignement (+2,2 %).

Alors que les inscriptions en formations d'ingénieurs étaient en hausse de 3,5 % à la rentrée précédente, le nombre d'inscrits dans cette filière (7,7 % des inscrits en master) diminue de 1,2 % en 2020-2021. Comme depuis 2018, quatre étudiants sur dix en cursus master dans la discipline sciences fondamentales et applications sont inscrits dans ces formations d'ingénieurs.

Dans les disciplines de santé, les quelques 162 500 inscriptions en cursus master prennent en compte les inscrits dans des diplômes d'État de médecine, pharmacie et odontologie jusqu'à leur diplomation². Ils représentent plus d'un quart de l'ensemble des inscriptions en cursus master (28 %). Elles diminuent légèrement (-0,3 %) par rapport à la rentrée précédente. Le nombre d'étudiants se formant aux diplômes d'État (DE) de médecins généralistes et spécialistes (DE, Diplômes d'études spécialisées (DES), Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)) augmente de 1,4 % ([tableau 2d](#)).

En cursus doctorat, le nombre d'étudiants chute de nouveau : -2,3 % en 2020 après -2,9 % en 2019 et -1,8 % en 2018 ([tableau 2a et 2d](#)). Les disciplines scientifiques hors santé accueillent près de la moitié des inscrits (47,9 %) et diminuent de 1,7 %. Les effectifs dans les disciplines littéraires regroupent encore un tiers des inscrits (33,6 %) mais chutent de 2,8 % : ils

² Comptés ici et non un doctorat (les diplômes d'État de médecine, pharmacie et odontologie sont sanctionnés par une thèse d'exercice et non doctorat).

baissent fortement en arts-lettres-sciences du langage (-3,8 %) et en sciences humaines (-2,6 %) alors qu'ils sont stables (+0,1 %) en langues ; plus d'un étudiant sur dix de ce cursus est en droit-sciences politiques (12,0 %), avec également des doctorants moins nombreux que l'année dernière (-2,3 %). Les étudiants inscrits en doctorat dans les disciplines de santé, qui représentent 2,1 % des doctorants ou étudiants préparant une habilitation à diriger des recherches (1 100 étudiants), sont aussi moins nombreux (-10,9 %).

Progression des inscriptions dans les disciplines générales

À la rentrée 2020, le nombre d'inscriptions augmente dans les disciplines générales (+2,5 %, +31 500 étudiants), formations qui regroupent près de huit étudiants sur dix inscrits à l'université. En IUT, où sont inscrits 7 % des effectifs universitaires, il est stable. En lien avec la réforme de la première année, le nombre d'étudiants en santé baisse de 7,2 % (-16 800 étudiants).

Les inscriptions sont en hausse dans la plupart des disciplines générales, notamment en administration économique et sociale (+7,7 %, 2 300 inscriptions) et en sciences de la vie, de la terre, et de l'univers (+6,9 %, 6 200 inscriptions). Le nombre d'inscriptions augmente également en STAPS (+3,7 %, +2 200 inscriptions), en langues (+3,6 %, +4 000 inscriptions), en droit-sciences politiques (+3,2 %, +6 600 inscriptions) et dans une moindre mesure en sciences humaines et sociales (+2,8 %, +8 200 inscriptions) et en sciences fondamentales et applications (+2,1 %, +4 100 inscriptions). En revanche, elles sont stables en arts-lettres-sciences du langage et en sciences économiques-gestion (hors AES) ([tableau 2b](#)).

Parallèlement à ces disciplines clairement définies, il existe des formations généralistes, avec des diplômes multi-disciplinaires. À cette rentrée, l'effectif de ces formations pluri-disciplinaires (29 000 étudiants) continue de chuter : -7,1 % en un an après -11,4 % en 2019-2020. Cette baisse touche toutes les filières mais est plus forte dans les filières littéraires (-14,2 %, 9 500 inscrits), modérée dans les filières scientifiques (-1,7 %, 16 300 inscrits) et stabilisée dans les filières droit-économie (-0,8 %, 3 300).

Encadré 2 : Les formations paramédicales

L'intégration à l'université (universitarisation) des formations paramédicales, initiée il y a plusieurs années, se généralise progressivement. Elle a pour but de favoriser la coopération, l'accès à la recherche et que tous les étudiants qui s'y préparent se forment ensemble, dans toutes les dimensions de la vie étudiante.

L'ajout de ces formations à la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup pour une candidature généralisée dans le supérieur concourt également à l'enregistrement de ces inscriptions dans les universités, et pas seulement l'année diplômante conférant un grade LMD. Les étudiants préparant un certificat d'orthophoniste sont, par exemple, présents dans les inscrits à l'université pour la première fois en 2021.

Cette intégration n'est pas encore exhaustive et systématique dans les systèmes de gestion des universités. Les effectifs et évolutions ne reflètent pas ceux des étudiants dans ces enseignements, notamment pour les étudiants infirmiers de grade licence qui représentent plus de 80 % des inscriptions recensées en formations paramédicales. Leur retrait du champ de cette étude permet une comparabilité dans le temps. L'intégration des étudiants dans les autres formations paramédicales s'intensifie aussi et leur nombre d'inscriptions en université augmente de 13,7 % en un an (*tableau A*) : 7 000 inscriptions en cursus licence et 13 000 en master. En cursus master, ces inscriptions représentent 8,3 % des étudiants en disciplines de santé (+1 point en un an). En retirant l'effet de l'universitarisation, le nombre d'étudiants en santé en cursus master diminue de 1,3 %.

TABLEAU A - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2020-2021 pour les disciplines paramédicales

Cursus	Type de diplôme	Effectifs	Évolution	dont nouveaux entrants	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution	dont étudiants mobiles	Évolution
Licence	Certificat capacité orthoptiste	1 285	11,2 %	278	45,5 %	140	536,4 %	5	0,0 %
	Diplôme d'état manipulateur électroradiologue médical	1 109	31,6 %	217	14,2 %	189	22,7 %	13	18,2 %
	Diplôme d'état audio-prothésiste	670	14,9 %	138	31,4 %	93	830,0 %	6	50,0 %
	Diplôme d'état ergothérapeute	1 928	30,0 %	279	53,3 %	194	646,2 %	10	-16,7 %
	Diplôme d'état infirmier grade licence	80 655	8,6 %	20 287	6,3 %	12 652	37,7 %	910	39,6 %
	Diplôme d'état pédicure podologue	567	-3,1 %	132	83,3 %	91	333,3 %	3	0,0 %
	Diplôme d'état psychomotricien	1 477	-0,8 %	227	-9,9 %	80	900,0 %	6	-40,0 %
Total cursus licence		87 691	9,1 %	21 558	7,4 %	13 439	42,6 %	953	36,7 %
Master	Certificat capacité orthophoniste	4 294	4,5 %	554	-	335		1	-83,3 %
	Diplôme d'état infirmier grade master	1 940	37,9 %					18	-10,0 %
	Diplôme d'état de masseur-kinésathérapeute	7 224	13,5 %					41	32,3 %
Total cursus master		13 458	13,3 %	554		335		60	5,3 %
Ensemble		101 149	9,6 %	22 112	10,2 %	13 774	46,1 %	1 013	34,4 %
	hors diplôme d'état infirmier grade licence	20 494	13,7 %	1 825	84,0 %	1 122	365,6 %	103	1,0 %

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE
Champ : France métropolitaine + DROM
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire dans des licences avec une, voire deux, années d'enseignements communs : c'est ce qu'on nomme les « portails ». Ils permettent à l'étudiant de se familiariser avec un socle commun de connaissances dans des matières proches et complémentaires afin de le laisser affiner progressivement son choix d'orientation. En 2020-2021, 79 400 étudiants, soit 15 % des étudiants inscrits dans les deux premières années de licence générale, sont inscrits dans ces « portails », effectif en baisse de 7,3 % par rapport à 2019-2020. Les étudiants en STAPS représentent près de 40 % des inscrits en portails en 2020. Hors STAPS, un quart des étudiants des portails sont en formations pluri-disciplinaires (soit 13 100 après 14 300 en 2019 et 19 400 en 2018). Les effectifs de ces formations, à la croisée de plusieurs disciplines, diminuent notamment dans les

portails en « Pluri sciences » qui perdent 1 200 étudiants.

Les femmes sont toujours minoritaires dans les filières scientifiques et en STAPS

En 2020-2021, près de six étudiants inscrits à l'université sur dix sont des femmes (58,3 %), soit 0,3 point de plus qu'à la rentrée précédente (*tableau 4*). Elles sont majoritaires en cursus licence et en cursus master alors qu'elles restent minoritaires, bien qu'en légère hausse, en cursus doctorat (48,9 %, +0,3 point).

Dans les disciplines littéraires et juridiques, elles sont largement plus nombreuses que les hommes et représentent près de sept étudiants sur dix : 73 % des effectifs en langues, 70 % en arts-lettres-sciences du langage, 68 % en sciences humaines

et sociales et 69 % en droit-sciences politiques. *A contrario* seulement quatre étudiants sur dix sont des étudiantes dans les filières scientifiques (hors santé et en IUT) et trois sur dix en STAPS.

Les disciplines de santé sont fortement féminisées, et ce dans toutes les filières, avec 65 % de femmes en médecine, 58 % en odontologie et 66 % en pharmacie. Près de sept étudiants sur dix inscrits en PASS ou PACES sont des femmes. La part des femmes est la même dans les licences L.A.S, y compris dans les disciplines scientifiques. Comme les années précédentes, le constat reste le même sur les néo-bacheliers selon les disciplines avec une présence féminine même accrue dans les disciplines littéraires : 74 % de femmes en langues, 72 % en arts-lettres-sciences du langage, 69 % en sciences humaines et sociales. Cette part est de 73 % en droit-sciences politiques.

TABLEAU 4 - Proportions de femmes à l'université en 2020-2021

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	Effectifs de femmes à l'université	Évolution (%)	% de femmes
Droit, sciences politiques	70,6	67,1	48,7	148 381	4,8	68,7
Sciences économiques, gestion	50,7	56,2	45,9	83 343	-0,9	52,8
AES	58,9	58,8	71,4	19 183	8,7	58,9
Pluri Droit, sciences éco, AES	53,7	68,5		1 862	2,8	57,3
Total Économie, AES	52,8	56,5	45,9	104 388	0,8	53,9
Arts, lettres, sciences du langage	69,7	71,9	65,8	64 802	1,4	70,0
Langues	72,4	75,4	67,1	83 713	2,9	72,8
Sciences humaines et sociales	68,8	69,1	54,5	208 333	3,0	68,4
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	71,8	73,3	62,2	6 861	-17,2	72,4
Total Arts, lettres, langues, SHS	70,0	70,2	58,8	363 709	2,2	69,7
Sciences fondamentales et applications	30,7	29,9	32,1	62 184	4,7	30,5
Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	65,0	62,4	56,8	61 340	8,0	63,5
Pluri sciences	58,9	61,0	39,3	9 582	1,1	58,9
Total Sciences	44,3	38,2	42,2	133 106	6,0	42,0
STAPS	32,2	38,0	42,7	20 362	6,1	32,8
Interdisciplinaire	47,6			308		47,6
Total disciplines générales	59,4	58,8	48,8	770 254	3,3	58,8
Médecine	79,3	63,6	54,4	91 570	-0,7	64,8
Odontologie	54,5	58,2	61,9	5 718	-1,5	58,2
Pharmacie	81,9	65,5	50,3	15 539	0,7	65,6
Pluri santé	69,9	71,4	0,0	29 636	-24,8	69,9
Total Santé	71,9	63,5	54,0	142 463	-6,8	65,6
IUT Secondaire	25,6			13 218	2,1	25,6
IUT Tertiaire	52,2			36 541	-0,5	52,2
Total IUT	40,9			49 759	0,2	40,9
Total Universités	57,8	60,1	48,9	962 476	1,5	58,3
Total Universités y compris EE*	57,8	58,8	48,4	981 203	1,7	57,9

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré 1)
Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGÉ
Champ : France métropolitaine + DROM
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

Les inscriptions des étudiants en mobilité internationale baissent dans tous les cursus à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19

À la rentrée 2020, 241 000 étudiants des universités de France métropolitaine et DROM sont étrangers et parmi eux, près de huit sur dix sont en mobilité internationale entrante, c'est-à-dire qu'ils viennent en France suivre des études supérieures après une scolarité dans leur pays d'origine³ (encadré champ, source et définition) (tableau 5).

En 2020-2021, 11,5% des effectifs à l'université sont des étudiants étrangers en mobilité internationale, soit 189 900 étudiants. Après une hausse de 3,3% en 2018, leur nombre s'était stabilisé à la rentrée 2019. Avec la crise sanitaire, cet effectif a diminué de 6,0% en un an. Les inscriptions

d'étudiants communautaires⁴, qui représentent 14% des étudiants en mobilité internationale à l'université (27 100 étudiants), chutent de 12,9% entre les rentrées 2019 et 2020 (après -3,0% un an plus tôt). Celles des étudiants provenant d'un pays extra-communautaire diminuent également mais moins fortement sur la même période (-4,8%), après avoir stagné entre les rentrées 2019 et 2020.

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale baisse dans tous les cursus par rapport à la rentrée 2019 : de -4,7% en cursus doctorat, à -7,8% en cursus licence. Leur nombre diminue de 4,6% en cursus master. Quel que soit le cursus, ces baisses sont plus marquées pour les étudiants européens que pour les étudiants extra-communautaires :

4. Les pays dits « communautaires » dans cette note comprennent l'Union européenne (hors Royaume-Uni), l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, l'Andorre, la Suisse et Monaco. Ces pays correspondent à ceux pour lesquels les étudiants ne paient pas les frais d'inscription différenciés définis dans le cadre de la stratégie « Bienvenue en France ». Les étudiants originaires des pays en dehors de cette liste sont nommés « extra-communautaires ».

en licence, le nombre d'étudiants communautaires chute de 16,7% et de seulement 6,2% pour les étudiants extra-communautaires. Ces évolutions sont respectivement de -11,0% et -3,5% en master, et de -6,1% et -4,3% en doctorat.

La part des étudiants en mobilité internationale varie nettement d'un cursus à l'autre : si près de quatre étudiants sur dix (38%) inscrits en doctorat sont des étrangers en mobilité internationale, c'est le cas de seulement 15% des étudiants en cursus master et de 8% de ceux en cursus licence. Ces proportions ont diminué, par rapport à la rentrée 2019 : de 0,9 point en cursus licence (82 300 étudiants sont mobiles en cursus licence) ainsi qu'en cursus doctorat (20 700 étudiants) et de 0,7 point en cursus master (86 900 étudiants).

Les étudiants en mobilité internationale sont présents dans toutes les disciplines. C'est en sciences que la part des étudiants en mobilité internationale est la plus importante : 20% des étudiants en sciences sont des étudiants en mobilité internationale

3. En l'absence de données plus précises, pour ces étudiants identifiés en mobilité internationale, le pays de nationalité est considéré comme le pays de provenance.

TABLEAU 5 - Etudiants étrangers en mobilité internationale entrante et part de non-bacheliers parmi ceux-ci, dans les effectifs universitaires en 2020-2021, par cursus et discipline

Disciplines	Licence		Master		Doctorat		Effectifs	Ensemble		
	Part dans la discipline en %	% non bacheliers	Part dans la discipline en %	% non bacheliers	Part dans la discipline en %	% non bacheliers		Part dans la discipline en %	Évolution (%)	% non bacheliers
Droit, sciences politiques	7,0	81,6	11,6	84,5	35,3	91,2	20 542	9,5	-6,3	83,9
Sciences économiques, gestion	13,3	82,0	25,5	89,0	53,0	92,6	29 739	18,8	-7,1	86,3
AES	10,9	80,3	14,1	87,8	14,3	100,0	3 618	11,1	0,1	80,9
Pluri Droit, sciences éco, AES	8,5	57,4	13,7	99,1			319	9,8	-33,1	71,8
Total Économie, gestion, AES	12,6	81,4	25,0	89,1	52,9	92,6	33 676	17,4	-6,8	85,6
Arts, lettres, sciences du langage	9,8	93,5	26,5	95,4	44,1	94,3	14 096	15,2	-15,8	94,3
Langues	9,4	92,4	23,9	92,5	42,4	94,7	13 951	12,1	-9,4	92,6
Sciences humaines et sociales	5,8	87,3	8,6	89,7	30,2	93,7	23 753	7,8	-3,0	89,3
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	15,8	96,5	29,3	97,3	13,5	100,0	2 045	21,6	-43,1	97,0
Total Arts, lettres, langues, SHS	7,8	90,9	12,9	92,1	35,2	94,0	53 845	10,3	-10,6	91,7
Sciences fondamentales et applications	16,8	86,3	29,2	90,0	48,5	95,4	48 873	24,0	0,4	89,4
Sciences de la vie, de la Terre et de l'Univers	6,6	85,8	21,0	88,7	30,3	94,4	12 536	13,0	0,7	89,2
Pluri Sciences	9,1	85,6	35,5	95,3	18,6	85,2	1 918	11,8	-5,3	88,5
Total Sciences	12,8	86,2	27,3	89,9	40,9	95,0	63 327	20,0	0,2	89,3
STAPS	2,0	88,7	5,4	92,4	18,9	95,3	1 521	2,5	2,1	89,9
Interdisciplinaire	12,8	77,1					83	12,8		77,1
Total disciplines générales	9,1	86,3	18,2	89,7	38,7	94,1	172 994	13,2	-5,4	88,7
Médecine	7,2	94,7	7,2	84,8	22,9	91,0	10 392	7,3	-9,8	85,6
Odontologie	54,5	83,3	4,0	82,2	4,8	100,0	394	4,0	-11,3	82,2
Pharmacie	10,9	87,5	3,9	70,9	25,2	91,7	979	4,1	-5,6	72,2
Pluri Santé	4,6	53,4	100,0	100,0	0,0		1 962	4,6	-22,0	54,1
Total Santé	5,1	65,7	6,6	83,5	22,8	91,1	13 727	6,3	-11,6	80,1
IUT Secondaire	3,8	90,5					1 969	3,8	-10,5	90,5
IUT Tertiaire	1,8	80,7					1 245	1,8	-17,2	80,7
Total IUT	2,6	86,7					3 214	2,6	-13,3	86,7
Total Universités	8,1	85,6	14,9	88,9	38,4	94,1	189 935	11,5	-6,0	88,1
Total Université y compris EE*	8,1	85,5	15,1	88,8	38,3	94,4	197 922	11,7	-5,4	88,0

* EE : établissements expérimentaux (tableau 1 et encadré 1)

Note de lecture : 12,6% des étudiants inscrits dans la discipline « sciences économiques-gestion, AES », en cursus licence, sont des étrangers en mobilité internationale

Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

(-0,6 point). Ils représentent même près d'un quart des étudiants en sciences fondamentales. Près de 19% des étudiants en sciences économiques-gestion sont en mobilité internationale (-1,3 point) et 15% des étudiants en arts, lettres, sciences du langage (-3,0 points). Dans ces disciplines, leur nombre diminuent de 7,1% et de 15,8% respectivement. Dans les disciplines de santé, où ils représentent 6% des inscrits, leur effectif chute de 11,6% par rapport à la rentrée précédente et leur part fléchit de 0,3 point.

À l'université, six étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix sont inscrits,

à parts proches, en sciences et en arts-lettres-langues, sciences humaines et sociales, soit respectivement 33% et 28%. Parmi les étudiants en mobilité internationale, les africains sont toujours les plus nombreux et représentent plus d'un étudiant sur deux en université (56%, +3,5 points). Les étudiants marocains et algériens représentent un quart des étudiants mobiles (14% et 11% respectivement), part qui s'est maintenue entre 2019 et 2020 (+1 point pour les étudiants marocains). Les étudiants européens représentent 17% (-1,6 point) des étudiants en mobilité internationale et près de quatre étudiants européens sur

cinq sont originaires de l'Union européenne (79%, -3 points). Près d'un étudiant sur cinq en mobilité internationale est asiatique (19%, -0,7 point) et 7,5% sont américains (-1,1 point). Les trois nationalités les plus représentées sont toujours les étudiants marocains (24 800), devant les algériens (21 500) et les chinois (11 200).

**Diane Marlat et
Cyrille Perraud-Ussel,
MESRI-SIES**

Encadré 3 : Les licences aménagées dans le cadre la loi ORE

Depuis 2018, suite à la loi orientation et réussite des étudiants (loi ORE), les nouveaux bacheliers entrant en cursus licence peuvent bénéficier d'une individualisation de parcours afin d'améliorer leur réussite en première année de licence. Ils ont la possibilité de s'inscrire dans une licence allongée, en suivant soit une année de remise à niveau avant la licence, soit une première année dédoublée, soit une licence avec un temps complet d'enseignement prévu sur quatre ans ; ils peuvent aussi être inscrits dans une licence effectuée en trois ans avec des compléments pédagogiques

parallèlement. Ces étudiants ont pour la plupart reçu comme réponse d'acceptation conditionnée « oui si » sur la plateforme Parcoursup : près de neuf bacheliers sur dix ayant accepté un « oui si » sont inscrits à l'université avec un aménagement de parcours (88,3 % à la rentrée 2020).

En 2020-2021, 5 400 nouveaux bacheliers sont en licence allongée (+3,9 % par rapport à 2019) et 12 800 en licence avec compléments parallèles (+5,8 %).

Champ, source et définitions

Champ géographique : les 56 universités françaises (France métropolitaine + DROM), institut national universitaire d'Albi, centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, université de Lorraine, IEP de Lyon, Lille et Rennes, deux Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), qui délivrent elles-mêmes des diplômes (« Université Paris Lumières » et « Université Bourgogne-Franche-Comté »), une COMUE expérimentale (« Université Paris-Est ») et neuf universités expérimentales « Université de Grenoble Alpes », « Université Côte d'Azur », « Université Paris Saclay », « Université Paris Sciences et Lettres », « Université de Paris », « Université Gustave Eiffel », « CY Cergy Université », « Université Polytechnique des Hauts de France » et « Université Clermont-Ferrand ». L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex-institut national polytechnique de Lorraine.

Champ des inscriptions : Parmi leurs éventuelles multiples inscriptions dans une même université, une seule – dite **principale** – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire. Les étudiants sont donc comptabilisés en tant que personnes physiques dans les établissements. Ne sont pas inclus dans le champ les étudiants

inscrits simultanément en licence et en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et les étudiants en formation d'infirmiers de grade licence.

Source : enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant) – Inscriptions, qui recense les inscriptions acquittées par les étudiants. Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2020-2021. La situation est observée au 15 janvier 2021. Cette date permet de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ayant abandonné rapidement et ceux ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD.

Dans cette note, les **effectifs inscrits dans les IUT** regroupent les étudiants qui y préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un diplôme post-DUT.

Cursus et diplômes

Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé. L'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- **le cursus licence** regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac +2 (DUT notamment) ou bac +3 (licences LMD (licences dites générales, licences professionnelles), post-DUT, certaines formations paramédicales comme le certificat de capacité d'orthophoniste, les diplômes d'établissement, etc.);

- **le cursus master** comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5 (masters LMD, formations d'ingénieur, le diplôme d'État de sage-femme) et certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'État de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC), etc.;

- **le cursus doctorat** ne comprend que les doctorats d'État et les habilitations à diriger des recherches. Les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire, qui font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, sont comptabilisés en cursus master.

Les étudiants en **mobilité internationale des étudiants** sont des étudiants de nationalité étrangère qui sont venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études après une scolarité dans leur pays d'origine. Sont considérés comme tels les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger (dans les établissements de l'AEFE), inscrits dans un programme d'enseignement en France. La mobilité internationale inclut la **mobilité diplômante** et la **mobilité d'échange**.

Les effectifs universitaires en 2020-2021 par académie et université sont disponibles dans l'onglet Annexe du fichier contenant les figures de cette étude.

Pour en savoir plus

- Marlat D., Perraud-Ussel C. « Hausse des effectifs universitaires en 2020-2021, portée par les néo-bacheliers », *Note Flash* n° 10, MESRI-SIES, juin 2021.
- Marlat D., Perraud-Ussel C. « Stabilité du nombre d'étudiants en DUT en 2020-2021 », *Note Flash* n° 11, MESRI-SIES, juin 2021.
- Marlat D., Perraud-Ussel C. « Ralentissement de la baisse des effectifs en Inspe en 2020-2021 », *Note Flash* n° 12, MESRI-SIES, juin 2021.
- Marlat D., Perraud-Ussel C. « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2019-2020 », *Note d'Information* n° 19, MESRI-SIES, décembre 2020.
- Ndao G. « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2019-2020 en progression constante », *Note d'Information* n° 20, MESRI-SIES, décembre 2020
- « Résultats définitifs de la session 2020 du baccalauréat : des bacheliers plus nombreux et des écarts de réussite selon la voie, le sexe, le statut et l'âge plus resserrés », *Note d'Information* n° 21-12, MENJ-Depp, mars 2021.
- *Repères et références statistiques (RERS)*, chapitre 6 et fiches 10.08 et 10.09.